



Développer le réseau professionnel de sa future entreprise avec le digital

Objectifs de la formation

- Mesurer les enjeux des usages du digital et des médias sociaux
- Se familiariser avec les réseaux sociaux, leur fonctionnement
- Acquérir les fondamentaux et mesurer l'importance de l'e-réputation

Programme

- Identifier les nouveaux usages du digital
- Panorama des médias sociaux
- Utiliser les réseaux sociaux et les médias sociaux : Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn, ...
- L'e-réputation et la veille en ligne

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports d'outils méthodologiques, mises en situation avec Travail sur les réseaux sociaux de sa propre entreprise, conseils personnalisés.

Modalités d'évaluation

Évaluation des acquis à la fin du module et remise d'un portefeuille de compétences.

Les points forts de la formation

Une formation concrète, adaptée aux chefs d'entreprise et commerçants qui souhaitent communiquer via les réseaux sociaux

Modalités d'inscription et de financement

Nous contacter.

Possibilité de prise en charge, **sur devis**, selon votre situation :

- Par l'AGEFICE pour leurs ressortissants
- Par l'OPCO de l'entreprise
- FNE Formation
- ...

Contacts

Pôle Formation BGE Sud-Ouest

☎ 05 61 61 45 10

✉ formationbgeso@creer.fr



Public

Créateurs/repreneurs d'entreprise, commerçants et conjoints collaborateurs, dirigeants, managers, salariés.



Prérequis

Savoir utiliser un ordinateur



Durée de la formation

2 jours / 14 heures



FORMATION
DISTANCIELLE



Dates et lieux de la formation

à Distance :

- 20 et 21 février 2023
- 20 et 21 mars 2023
- 19 et 20 juin 2023
- 4 et 5 décembre 2023

Dates prévisionnelles sous réserve de modifications

Délais d'accès à la formation

Nous contacter.



Formateurs

Nos formateurs sont des experts reconnus de la création et du développement des entreprises et ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins.



Accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Les éventuels aménagements à mettre en œuvre seront identifiés par notre référent handicap au cours d'un entretien



www.formation.bgeso.fr